

04.03.2011 - 14:56 Uhr

Bon anniversaire SSO

Berne (ots) -

La Société suisse des médecins-dentistes fête son cent-vingt-cinquième anniversaire le 7 mars 2011. Son père fondateur était le médecin-dentiste Friedrich Wellauer, de Frauenfeld. Lors d'une assemblée réunissant cinquante-trois personnes qui partageaient les mêmes idées, tenue à Zurich, la «Société suisse d'odontologie» a ainsi été portée sur les fonts baptismaux. Son fondateur a donné pour tâches à la nouvelle association professionnelle de «remplir ses missions prophylactiques et sociales». La SSO est demeurée fidèle à ces objectifs, jusqu'à présent.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, les traitements dentaires étaient du ressort de ceux que l'on nommait alors des «artisans chirurgiens»: maréchaux ferrants ou barbiers se chargeaient de l'extraction des dents gâtées à l'aide de pinces inspirant la plus grande crainte. Aucun diplôme n'était nécessaire pour exercer cette profession. Quant aux patients, ils nous inspirent bien de la compassion: les traitements dentaires étaient de véritables tortures. Les premières prescriptions n'ont été édictées pour les personnes pratiquant des traitements dentaires qu'à l'époque du Pacte de Médiation (1803-1813): pour exercer la profession, il fallait désormais produire un certificat. C'est à Genève, en 1881, que s'est ouverte la première école de médecins-dentistes d'Europe reconnue par l'État. Friedrich Wellauer, père fondateur de la SSO, a été l'inspiration et l'impulsion décisive pour la première loi fédérale sur la médecine dentaire. Elle est entrée en vigueur en 1888. La condition posée à l'exercice de la profession de médecin-dentiste était désormais d'avoir accompli des études gymnasiales et d'avoir suivi un programme d'enseignement universitaire de sept semestres.

La médecine dentaire scientifique est née avec la fondation des instituts de médecine dentaire des universités de Zurich (1895), de Berne (1921) et de Bâle (1924). La SSO a soutenu ces efforts. Elle a érigé un fonds destiné à la recherche en médecine dentaire en 1956. La médecine dentaire suisse a été très tôt reconnue au plan international, et elle l'est encore et toujours aujourd'hui: les médecins-dentistes SSO exerçant dans notre pays ont, grâce à leur formation initiale et postgrade de très haut niveau, une excellente réputation en Europe.

La population suisse a également profité des progrès de la médecine dentaire. C'est la SSO qui a fait en sorte que soient introduits les soins dentaires scolaires au niveau des communes. Pratiquement tous les enfants des écoles et des jardins d'enfants en bénéficient depuis les années soixante. En tant qu'initiatrice, la SSO a procuré le savoir-faire. De leur côté, les communes ont financé les examens dentaires ainsi que les mesures de prophylaxie, avec succès: aujourd'hui, la plupart des jeunes terminent leur scolarité obligatoire avec une dentition intacte!

C'est aussi la SSO qui a promu l'adjonction de fluorures dans le sel de cuisine et dans les pâtes dentifrices, importante mesure de prévention de la carie. Les dentifrices au fluor sont disponibles dans toute la Suisse depuis les années soixante-dix, et le sel de cuisine fluoré depuis les années quatre-vingt. L'incidence de la carie en a été fortement réduite, chez les enfants et les adolescents avec un recul de 90%. L'engagement infatigable de la SSO en faveur d'une meilleure hygiène buccodentaire et du suivi en médecine dentaire a fait en sorte que la carie et la parodontite ont massivement reculé au cours de ces soixante dernières années.

La SSO compte aujourd'hui 5'130 membres - dont quelque 3'300 chefs de cabinet, qui garantissent à la population suisse des soins médico-dentaires de haute qualité.

Contact:

Felix Adank
Service de presse et d'information de la SSO
Tél.: +41/31/310'20'80